

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 91

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Davi, Mme Sandrine Rousseau, Mme Regol, Mme Garin, M. Peytavie, Mme Simonnet, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Duplessy, M. Fournier, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, Mme Pochon, M. Raux, M. Roumégas, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier et M. Thierry

-----

**ARTICLE 20 SEXIES**

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« retours des forces de l'ordre concernant les faits de délinquance, les troubles à l'ordre public et les nuisances sur l'espace public (sonores, sécuritaires...), ainsi que des indicateurs liés aux nuisances perçues par les riverains »

les mots :

« modes de consommations ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement vise à réviser l'alinéa 9 introduit par le Sénat concernant les expérimentations de Haltes Soins Addictions.

L'ajout sénatorial met l'accent, dans l'évaluation du dispositif, sur les aspects liés à la sécurité, aux nuisances et aux troubles à l'ordre public, en recourant à des termes péjoratifs. Outre son intérêt limité — ces éléments faisant déjà partie du cadre d'évaluation existant — cet alinéa contribue à entretenir une stigmatisation du dispositif et des publics concernés.

Pour autant, l'évaluation doit effectivement être enrichie, car le contexte de consommation de produits psychoactifs a évolué depuis le lancement de l'expérimentation. C'est notamment le cas de l'injection de cocaïne, phénomène nouveau qui n'avait pas été analysée et qui est en augmentation – or ce mode de consommation implique des injections plus régulières qui transforment l'organisation des lieux. Il est donc nécessaire de documenter ces évolutions afin d'alimenter le débat public et d'éclairer une éventuelle généralisation du dispositif.